Flash Info n°35

AMBITION DURABLE N°2

COMMERCIALISATION DU 7 JANVIER 2021 AU 1^{er} AVRIL 2021 INCLUS

Madame, Monsieur,

DEACE

Vous trouverez ci-après, la fiche technique du support temporaire en unités de compte **Ambition Durable n°2** dont la commercialisation se déroulera du 07/01/2021 au 01/04/2021 inclus.

Nous vous rappelons l'importance du devoir de conseil et l'obligation de remettre à votre client :

- La fiche d'information assurance vie CNP Assurances ou la fiche d'information assurance vie BPCE Vie
- La brochure commerciale
- Le DIC du support Ambition Durable n°2

A remettre impérativement au client quelle que soit l'opération.

Documents disponibles dans l'Espace Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV)

CNP Assurances **BPCE VIE** La saisie des opérations dans PUMA est impérative. La saisie des opérations dans MyAssur est impérative En cas d'indisponibilité momentanée : En cas d'indisponibilité de certaines opérations dans MyAssur, elles o Possibilité de saisir rétroactivement l'opération à J+4 devront être saisies sur WebAssur (cf. fiche technique ci-après). pour l'adhésion par transfert (Nuances 3 D, Nuances Plus et Nuances Privilège), le versement libre sur l'ensemble des Les opérations ne pouvant être saisies dans MyAssur doivent contrats et l'arbitrage (Nuances Plus et Nuances Privilège). être traitées en mode manuel sur WebAssur du 07/01/2021 au En cas d'indisponibilité prolongée au-delà de [+4 : 18/03/2021 inclus. O Utiliser ISI (jusqu'au 18/03/2021 inclus) : joindre systématiquement la copie d'écran de l'anomalie persistante et effectuer un virement référencé au plus près de la date de signature du client (hors arbitrage) → Transmettre à CNP Assurances (cf. procédure manuelle) N.B: Toute demande d'opération manuelle adressée CNP Assurances en dehors de ce cadre sera retournée en Caisse d'Epargne pour saisie dans PUMA. Attention: sans la copie de la saisie Ecustat, l'opération sera considérée non conforme et ne sera donc pas traitée par CNP Assurances. Le Back Office doit donc la joindre impérativement. △ Saisie Ecustat possible jusqu'au 07/04/2021 inclus

Votre correspondant du Département Expertise et Accompagnement Caisses et Partenaires reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif aux dispositions applicables à l'offre CNP Assurances.

Les demandes d'informations relatives aux dispositions applicables à l'offre BPCE Vie doivent être adressées à : <u>CERC-relation-clients@assurances.natixis.com</u>

Bien cordialement,

Département Expertise et Accompagnement Caisses et Partenaires



DEDARTEMENT DEVELOPMENT DES MARCHES

DEACF	Contributeurs	DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DES MARCHES
	Copies	
CE: RBO - RA - DGP		BGC : S. Leve, X. Priour
BPCE: Conformite, F. Amblard-Larolphie, E. Bosse, J. Negre, I. d'Ainval, JM Herisse, J. Christel, A. Gerbaulet, B. Le Brestec	EGRE, I. D'AINVAL, JM HERISSE, J. CHRISTEL, A. GERBAULET, E BRESTEC	CNP Assurances: BU BPCE – RC BPCE – DIS-MOI BPCE Vie: G. BUARD, S. LANCRY, JF. MELIN, S. RENARD, D. BAUDO, F. BREYNAERT, L. PAVY, H. VERRE, T. ROMANET, CERC, ACCOMPAGNEMENT
EVD : COMITE DE DIRECTION		

AMBITION DURABLE N°2

CNP Assurances BPCE VIE - Date d'échéance : 3 janvier 2031 (échéance maximum) ou au 4 mai 2026 (si échéance anticipée) - Durée de la formule : 10 ans **INFOS** - Code ISIN: FR0014000TV0 **ESSENTIELLES** - Valeur liquidative initiale de l'UC : > 100 € au 16/04/2021 > Après cette date : VL quotidienne • NUANCES PLUS : uniquement en Dimension Liberté et en parallèle • MILLEVIE PREMIUM : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de la GSM NUANCES CAPI • MILLEVIE CAPI : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de • NUANCES PRIVILEGE : Gestion libre et en parallèle de la GSM Gestion **PRODUITS** • NUANCE 3D : uniquement en Dimension Liberté • MILLEVIE INFINIE : Gestion libre et en parallèle de l'Orientation de Gestion • NUANCES GRENADINE : uniquement en Dimension Liberté • OCEOR EVOLUTION ET OCEOR HARMONIE : uniquement en MILLEVIE ESSENTIFILE Dimension Liberté MILLEVIE INITIALE ▲ Vérifier que le document SYNTHESE EPARGNE (ou document équivalent valant conseil) a été complété, signé par le client et **DEVOIR DE** le conseiller et archiver l'exemplaire Caisse d'Epargne CONSEIL Un exemplaire doit être remis au client. ▲ Vérifier OBLIGATOIREMENT l'adéquation du produit avec le profil investisseur du client, à défaut le mettre en garde. PUMA du 07/01/2021 au 01/04/2021 inclus MyAssur du 07/01/2021 au 01/04/2021 inclus Adhésion directe avec clause bénéficiaire standard ou • Adhésion par transfert d'un contrat d'assurance vie (vers Nuances Plus en Dimension Liberté et en parallèle de la bénéficiaire(s) désigné(s) GSM, Nuances 3 D uniquement en Dimension Liberté et Nuances Privilège en Gestion Libre et en parallèle de la GSM) Versement complémentaire Arbitrage depuis: • Recyclage: le fonds en euros du contrat, Uniquement si recyclage à 100% échu. Si le recyclage ne se les UC permanentes non gérées dans le cadre d'une Orientation de fait pas en totalité, il est nécessaire d'utiliser la Gestion. fonctionnalité arbitrage WebAssur du 07/01/2021 au 18/03/2021 inclus Date Recyclage Support (MyAssur redirige le conseiller directement vers WebAssur) dans PUMA d'échéance **MODALITES** Du 07/01/2021 Millésime Excellence 2 09/11/2020 D'ACCES au 01/04/2021 Adhésion avec clause bénéficiaire en rédaction libre/ démembrée. Du 07/01/2021 Pétillance 4 14/12/2020 Adhésion pour les Non-Résidents au 14/03/2021 Adhésion et versement complémentaire dans le cadre : **Emprunt BPCE 2012-**Du 07/01/2021 13/07/2020 - d'une opération demandée par une Personne Politiquement 2020 au 13/01/2021 **Exposée** (après analyse par la sécurité financière) **Emprunt BPCE** Du 07/01/2021 - d'une opération incohérente au regard de la connaissance client 17/12/2020 Décembre 2020 au 01/04/2021 (après analyse et décision par la sécurité financière) de blocages contentieux Assureur (après analyse et décision par le Département émetteur du code blocage) • Arbitrage depuis : - de l'Epargne Handicap - le support en euros du contrat, - de Pacte Adjoint Libre - les UC permanentes. - de contrat démembré ⚠ Pour Nuances Capi, arbitrage disponible uniquement dans ISI • Versement complémentaire Accès impossible dans le cadre de versements Pour tous les produits concernés, hors RSD & AAE lorsque la date programmés. d'échéance du contrat source est postérieure à la date de fin de commercialisation.

	AMBITION DURABLE N°2			
	CNP Assurances	BPCE VIE		
Modalites d'acces (suite)	Mode Manuel (ISI) Du 07/01/2021 au 18/03/2021 inclus			
	Arbitrage dans le cadre de Nuances Capi (Cf. procédure manuelle Arbitrage Nuances Capi).			
	L'arbitrage pour un contrat en Gestion Sous Mandat pour Nuances Privilège ou pour Nuances Plus.			
	OCEOR EVOLUTION ET OCEOR HARMONIE : les opérations ne peuvent être saisies qu'en manuel.			
	 Accès impossible depuis les cotisations régulières SAISIE OBLIGATOIRE SOUS ECUSTAT Dernière saisie impérative le 07/04/2021 au soir Demande d'habilitation à Ecustat auprès de : ecustat@ecuvie.caisse-epargne.fr 			
Transfert Fourgous	Ambition Durable n°2 n'est pas éligible au quota de 20% minimum de supports investis en actions dans le cadre du transfert Fourgous.			
 SUR COTISATIONS: Tarification habituelle du produit concer DE GESTION: Prélevés par réduction du nombre d'unités de D'ARBITRAGE: Prélevés sur le montant arbitré et selon les c Le recyclage des supports temporaires est gratuit 		compte et tarification selon produit		
	Possibilité de minorer le taux de frais d'arbitrage jusqu'à 0% si réinvestissement à 100 % sur des supports UC quel que soit le support désinvesti.			
	Pendant la période de commercialisation du 07/01/2021 au 01/04/2021 inclus			
	 Renonciation à l'adhésion par transfert, Rachat total, Décès. 	 Renonciation, Rachat partiel, Rachat total, Arbitrage, Décès. 		
	Entre la fin de la période de commercialisation et l'échéance de la formule anticipée, soit du 02/04/2021 au 04/05/2026 inclus ou l'échéance finale, soit du 02/04/2021 au 03/01/2031 :			
a <u>l''</u> La au ty l'a	 Renonciation à l'adhésion par transfert, Rachat partiel, Rachat total, Arbitrage Décès. 	 Renonciation, Rachat partiel, Rachat total, Arbitrage, Décès. 		
	A l'échéance le 03/01/2031 ou date d'échéance anticipée possible le 04/05/2026 (remboursement de l'obligation): La valeur de rachat acquise sur le support sera automatiquement investie sans frais sur un support en UC de type monétaire éligible au contrat, sauf indication contraire de l'adhérent et le recyclage sera possible (fonctionnalité « Recyclage » dans PUMA).	A l'échéance le 03/01/2031 ou date de d'échéance anticipée possible le 04/05/2026 (remboursement de l'obligation): La valeur de rachat acquise du support financier sera automatiquement arbitrée sans frais par l'assureur vers un support financier en unités de compte éligible au contrat. L'adhérent/souscripteur sera informé de l'arbitrage réalisé par l'assureur.		
GARANTIE	 Protection en capital à l'échéance à hauteur de 90 % (hors frais de gestion et de versements) En cas de décès, Ambition Durable n°2 ne bénéficie pas de la garantie plancher prévue dans les contrats 	 Protection en capital à l'échéance à hauteur de 90 % (hors frais de gestion et de versements) En cas de décès, Ambition Durable n°2 bénéficie de la garantie plancher prévue dans les contrats Millevie Initiale, 		
	Nuances Grenadine, Nuances 3D, Nuances Plus, Nuances Privilège, Océor Evolution et Océor Harmonie	Millevie Essentielle, Millevie Premium et Millevie Infinie.		

DOCUMENTS CONTRACTUELS ET REGLEMENTAIRES

A remettre impérativement :

- La Fiche d'information assurance vie CNP Assurances,
- La brochure commerciale
- Le DIC du support Ambition Durable n°2

<u>A remettre impérativement</u> :

- La Fiche d'information assurance vie BPCE Vie,
- La brochure commerciale
- Le DIC du support Ambition Durable n°2

Ces documents sont disponibles dans l'Espace Internet Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV)

<u>A la demande du client</u> : Le Prospectus et les conditions définitives sont disponibles sur <u>www.ce.natixis.com</u> ou <u>www.amf-france.org</u>